

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 16 Février, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie – GUILLOU Annick – HENRIQUEZ Françoise – MORIO Estelle – PEZENNEC Micheline – PRÉVOST Brigitte
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

Absentes excusées - Procurations

Madame BUZARÉ Arlette donne pouvoir à Monsieur LE STUNFF Patrice
Madame SOARES Brigitte donne pouvoir à Madame PRÉVOST Brigitte
Monsieur LE GUENNEC Gwénaél donne pouvoir à Mme PEZENNEC Micheline

Absents :

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Madame GARANGÉ Anne-Marie

Date de la convocation : 09 Février 2023

Date de l'affichage : 10 Février 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 16

2023-08 VOTE DE L'EPRD 2023 (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) DE LA MAPA

L'EPRD mis en place pour les ESMS (Établissements Sociaux et Médico-Sociaux), gérés en M22 se compose de 2 blocs :

- Le résultat comptable prévisionnel RCP), qui retrace l'ensemble des opérations d'exploitation (charges et produits de la classe 6 et 7). Le RCP laisse apparaître un résultat prévisionnel (excédent ou déficit).
- Le Tableau de Financement Prévisionnel (TFP) présente les opérations d'investissement prévus. Il remplace la section d'investissement d'un budget prévisionnel.

Le RCP et le TFP sont reliés par un tableau de passage du résultat prévisionnel à la capacité d'autofinancement (CAF). La CAF mesure les ressources internes engendrées par l'activité de l'établissement. Elle constitue donc une ressource d'investissement.

Les chiffres ci-dessous seront repris dans la maquette officielle dès que celle-ci sera mise en ligne sur la plateforme CNSA.

DEPENSES	Fonctionnement	EPRD2023
Groupe 1	Charges afférentes à l'exploitation courante	104 610,00
Groupe 2	Charges afférentes au personnel	656 172,00
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	39 820,00
Total		800 602,00

RECETTES	Fonctionnement	EPRD2023
Groupe 1	Produits de la tarification	673 397,65
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	22 000,00
Groupe 3	Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	14 000,00
Total		709 397,65
	Excédent antérieur reporté	91 204,35
Total		800 602,00

DEPENSES	Investissement	2023
chapitre 16	Dépôts et cautionnements	4 200,00
chapitre 21	Immobilisations corporelles	18 050,00
Total		22 250,00

RECETTES	Investissement	2023
Chapitre 10	FCTVA	5 000,00
Chapitre 16	Dépôts et cautionnement	4 200,00
Total		9 200,00

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** les dépenses et recettes prévisionnelles 2023 de la MAPA, telles que présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 21 Février 2023

Le Président du CCAS,
Joël DANIEL

